

## INFORMATION. **Adieu les produits phytosanitaires, bonjour les méthodes vertes**

Une journée d'information a été mise en place pour présenter aux élus de la Picardie Maritime et à leurs collaborateurs des exemples concrets du matériel se substituant à l'usage des produits phytosanitaires. Un enjeu crucial.

Ca y est le printemps est arrivé et la nature se renouvelle. Un éternel recommencement. Mais cette année, les maires, techniciens et agents des communes vont devoir s'adapter à une évolution réglementaire de taille, pourtant passée un peu inaperçue : l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

### Bons et mauvais élèves

Ce n'est pas un hasard si la journée d'information organisée le jeudi 16 mars par le Conseil des Maires de Baie de Somme 3 Vallées et les municipalités de Mons-Boubert et de Saint-Valery-sur-Somme, sur le site de l'ancien Point P à Boismont, intervient à ce moment décisif. Des sueurs froides commencent à perler sur le front de nombreux élus qui n'avaient pas anticipé cette petite révolution. Objectif



Une trentaine d'exposants ont démontré aux représentants des communes de Picardie Maritime comment se passer des produits phytosanitaires.

de la manifestation : présenter aux élus de la Picardie Maritime et à leurs collaborateurs des exemples concrets de nouvelles pratiques, et du matériel se substituant à l'usage des produits phytosanitaires. Quelles bonnes

pratiques mettre en place ? Avec quel matériel désherber ? Quelles plantes choisir ?

Autant de questions auxquelles une trentaine d'exposants installés à la fois à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment

s'évertuaient à répondre durant toute la journée. Matériel de désherbage, d'entretien des voiries, pépinières, entretien du paysage et aménagement sportif étaient passés en revue. « Il y a les bons élèves et les gens

qui attendent la dernière minute », note l'un d'entre eux, Romuald Ruffin. S'ajoutaient aux expositions, des interventions techniques et des démonstrations de matériel, la présentation de variétés de plantes et semences, les techniques de paillage...

#### « Une vraie réussite »

A l'origine de ce rendez-vous, deux techniciens, Mickaël Poiret et Guillaume Delattre. Les deux hommes, œuvrant respectivement à Mons-Boubert et à Saint-Valery-sur-Somme, sont bien placés pour parler de ces

méthodes eco-responsables. Leurs communes se sont engagées très tôt sur ces thématiques environnementales. Les 4 fleurs obtenues dans le cadre du label Villes et villages fleuris en sont la preuve. Ces bons élèves ont d'ailleurs témoigné durant la journée. « Le message à faire passer, c'est que c'est possible. Il faut juste trouver des techniques de bon sens. Mais cette journée est une vraie réussite », explique Emmanuel Delahaye, le maire de Mons-Boubert. 65 communes en tout ont répondu à l'invitation.

Julien Levasseur

### Tolérance dans les cimetières

L'Etat s'est montré plus conciliant à propos de l'usage des produits phytosanitaires dans les cimetières. Son recours est toléré. Il faut dire que le sujet est sensible : la poussée des mauvaises herbes est très mal perçue dans ces endroits si particuliers, assimilée souvent à un manque de respect envers les personnes qui y reposent.